



École de production ou retour vers le 19ème siècle

lundi 18 mars 2019, par [Bariaud](#)

ACTUALITÉ

ÉCOLE DE PRODUCTION OU RETOUR VERS LE 19^{ème} SIÈCLE

Les écoles de production sont des établissements d'enseignement technique que l'on trouve en France et en Europe pour des jeunes de 15 à 18 ans.

04

La Lutte 17/18 - mars 2019

Ces établissements hors contrat à l'origine catholiques dont le plus ancien a été créé par un prêtre ingénieur à Lyon en 1882) proposent sur un même lieu des formations théoriques et une mise en pratique en plaçant l'élève dans la réalité concrète du monde du travail. Elles permettent d'apprendre en produisant comme l'apprentissage, sauf que dans ces structures la production est vendue, mais l'élève n'est pas rémunéré !!! Et la scolarité est quasiment gratuite... C'est gentiment appelé apprentissage intégré.

Ces établissements privés, à but non lucratif, sont seulement déclarés auprès du rectorat de l'académie. Ils préparent aux diplômes d'état CAP, Bac Pro. Ces écoles peuvent participer à l'élaboration des sujets d'examen et être lieux d'examen. Elles sont même habilitées pour accueillir des élèves cherchant à faire leur stage obligatoire de troisième pour la découverte d'un métier.

La production réalisée par des élèves non payés est vendue aux conditions du marché à des particulier-es ou à des industrielles, et pour cela ces élèves doivent consacrer au moins 60 % de leur temps à cette production ! Le temps de travail de ces élèves non rémunéré est annulé au rythme de 33h/semaine, pour soi-disant une meilleure intégration professionnelle. On explore sans vergogne des « gemmes » !

TOTAL veut soutenir ces écoles de production à hauteur de 60 millions d'euros par an jusqu'en 2028 et ainsi les multiplier (par 4) comme « des petits pains » !! Au nombre de 7 en 2000, elles sont 26 en 2018.



Certaines Régions, comme la Normandie, jugées avoir perdu ses prérogatives sur l'apprentissage, se lancent dans le soutien financier pour l'ouverture de ces établissements dans chacun de ses départements à raison de 1,5 million d'euros par école. Un projet d'ouverture est même envisagé par l'AFPA à Caen mais le lycée professionnel privé des apprentis d'Autoul à Laleux va cofinancer l'AFPA sur le potage, à moins que les deux écoles n'ouvrent toutes les deux.

Les écoles de production sont regroupées au sein d'une Fédération Nationale des Ecoles de Production (FNEP). Elles entretiennent des liens étroits avec l'UNEP (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie), la FFB (Fédération Française du Bâtiment), l'ANFA (Association Nationale pour la Formation Automobile). La dernière ouverte à Evreux est équipée d'un parc

de machines : tours et fraiseuses traditionnelles, tours et centres d'usinage numériques, salle de métrologie sur 850m². Les élèves, au nombre de 101 (au total) de classes de 8 à 13 élèves maximum préparent un CAP conducteur d'installation de production.

Ah ! Si tous les lycées professionnels recevaient autant de subventions par élève et étaient aussi bien dotés...



Les écoles de production sont des établissements d'enseignement technique que l'on trouve en France et en Europe pour des jeunes de 15 à 18 ans.

Ces établissements hors contrat (à l'origine catholiques dont le plus ancien a été créé par un prêtre ingénieur à Lyon en 1882) proposent sur un même lieu, des formations théoriques et une mise en pratique en plaçant l'élève dans la réalité concrète du monde du travail. Elles permettent d'apprendre en produisant comme l'apprentissage, sauf que dans ces structures la production est vendue, mais l'élève n'est pas rémunéré !!! Et la scolarité est quasiment gratuite... C'est gentiment appelé apprentissage intégré...

Ces établissements privés, à but non lucratif, sont seulement déclarés auprès du rectorat de l'académie. Ils préparent aux diplômes d'état CAP, Bac Pro. Ces écoles peuvent participer à l'élaboration des sujets d'examen et être lieux d'examen. Elles sont même habilitées pour accueillir des élèves cherchant à faire leur stage obligatoire de troisième pour la découverte d'un métier.

La production réalisée par des élèves non payés est vendue aux conditions du marché à des particulier-es ou à des industriel·les, et pour cela ces élèves doivent consacrer au moins 60 % de leur temps à cette

production ! Le temps de travail de ces élèves non rémunéré est annualisé au rythme de 35h/semaine, pour soi-disant une meilleure intégration professionnelle. On exploite sans vergogne des « gamin·es » !

TOTAL veut soutenir ces écoles de production à hauteur de 60 millions d'euros par an jusqu'en 2028 et ainsi les multiplier (par 4) comme « des petits pains » !!! Au nombre de 7 en 2000, elles sont 26 en 2018.

Certaines Régions, comme la Normandie, rageuse d'avoir perdu ses prérogatives sur l'apprentissage, se lance dans le soutien financier pour l'ouverture de ces établissements dans chacun de ses départements à raison de 1,5 million d'euros par école. Un projet d'ouverture est même envisagé par l'AFPA à Caen mais le lycée professionnel privé (les apprentis d'Auteuil) à Lisieux va coiffer l'AFPA sur le poteau, à moins que les deux écoles n'ouvrent toutes les deux.

Les écoles de production sont regroupées au sein d'une fédération Nationale des Ecoles de Production (FNEP). Elles entretiennent des liens étroits avec l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie), la FFB (Fédération Française du Bâtiment), l'ANFA (Association Nationale pour la Formation Automobile). La dernière ouverte à évreux est équipée d'un parc de machines : tours et fraiseuses traditionnels, tours et centres d'usinage numériques, salle de métrologie sur 850m². Les élèves, au nombre de 12 (oui des classes de 8 à 12 élèves maximum) préparent un CAP conducteur d'installation de production.

Ah ! Si tous les lycées professionnels recevaient autant de subventions par élève et étaient aussi bien dotés...